

FORMATION MAC ACTEUR PRAP IBC

**FORMATION
CONTINUE**



MAC ACTEUR PRAP IBC

Concerne tous les secteurs au sein desquels des activités physiques imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, ou des activités administratives qui impliquent un travail à composante statique qui engendre des postures contraignantes.

Objectifs :

Maintien et Actualisation des Compétences de l'acteur PRAP, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale.

Public cible :

La formation PRAP IBC est ouverte à tout salarié des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique.

Pré-requis :

Certification d'acteur PRAP à jour.

Contenu :

- Retour d'expérience.
- Actualisation des compétences.
- Echange de pratiques.
- Evaluation certificative.

Moyen d'encadrement :

- Formateur certifié par l'INRS

Moyens pédagogiques :

Formation sous le contrôle de la CARSAT et de la médecine du Travail, avec utilisation des moyens pédagogiques reconnus, basés sur le programme de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

Durée :

7 heures de face-à-face pédagogique

Nombre de participants :

4 personnes minimum > 10 personnes maximum

Validation :

Certification PRAP IBC et/ou attestation de suivi de formation dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un acteur PRAP.

Tarif :

Devis sur demande.

Habilité par l'INRS sous le n° : 1487011/2020/PRAP-IBC-01/O/14



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

CFA / CFC Jeanne d'Arc
Site Coty
1, Place Germaine Coty
76620 LE HAVRE
Frédérique DIOT
Adjointe de Direction
02.35.54.65.80
Fredericke.diot@lyceejdarc.org

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous, nous étudierons
les modalités d'intégration et de
formation.

